



CAPA MÉTIERS DE L'AGRICULTURE - HORTICULTURE

OBJECTIFS

- Réussir le diplôme CAPa Métiers de l'Agriculture (à 50% en contrôle continu)
- Développer la polycompétence et l'employabilité en horticulture et maraîchage

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

► 56 semaines de stage

Dans 3 domaines différents par année (3 mois par stage) :

- Techniques horticoles
- Commercialisation
- Mécanique agricole
- Aménagement de bâtiments

Avec un suivi pédagogique en milieu professionnel par les moniteurs.

► 24 semaines de formation en MFR

Acquérir des **COMPÉTENCES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES** à travers des projets interdisciplinaires : végétalisation du centre ancien de Monteux, création et aménagement d'un potager pour la restauration à la MFR, réalisation et vente de compositions florales.
Des **COMPÉTENCES GÉNÉRALES** : agir dans les situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux, mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle, interagir avec son environnement social.



STATUT DURANT LA FORMATION

Apprenti(e) ou lycéen

UN SUIVI ÉDUCATIF INDIVIDUALISÉ

- Activités de cohésion de groupe
- Apprentissage de la vie en collectivité (internat, entretien des espaces)
- Entretiens personnalisés / suivi en entreprise avec les moniteurs

ADMISSION

- Entretien de motivation pour la formation
- Être issu d'une classe de 3^e y compris SEGPA, de Seconde ou CAP, CAPa
- Pour le statut d'apprenti : avoir entre 16 et 29 ans

Tarifs : nous contacter

DÉBOUCHÉS

- Insertion professionnelle :

Ouvrier agricole, employé de jardinerie et tout autre établissement en lien avec l'agriculture

- Entrée en formation professionnelle en CAP Fleuriste en 1 an à la MFR
- Poursuite d'étude en BAC PRO : aménagements paysagers, conduite de productions horticoles.

LES + DE LA MFR

- Un projet éducatif global sur l'ouverture au monde et aux autres et le développement de la confiance en soi
- L'accompagnement des apprenants présentant des troubles de l'apprentissage (AVS, aménagements pédagogiques)
- Présentation du SST Sauveteur Secouriste au Travail
- 2 projets collectifs par an
- Bourse scolaire et subvention transport possibles

